

REUSSIR LE CHANGEMENT

Bulletin municipal n°10 – Janvier 2019



Mairie de Lalizolle

1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE

Directeur de publication : Gilles TRAPENARD

SOMMAIRE

- 3 | Le mot du Maire
- 4 | Cérémonie des vœux
- 5 | Le réseau Solidai'R
- 7 | Couverture mobile
- 16 | Association des Maires de France
- 17 | Réalisations et projets communaux
- 22 | La vie communale et municipale
- 29 | Les finances
- 31 | La vie scolaire
- 33 | La vie associative
- 38 | L'actu
- 39 | La Communauté de Communes
- 40 | Association Viva Sioule
- 42 | Le SICTOM Sud Allier
- 43 | L'ONF
- 44 | État civil
- 44 | Dates à retenir
- 45 | Infos pratiques

- De nouvelles recrues à l'école -



Aurélie remplace, depuis la rentrée de septembre, Blandine et donne déjà entière satisfaction auprès des élèves de la maternelle.

Suite au départ de Nolwen, **Béatrice** est venue, quant à elle, en renfort, pour le plus grand plaisir des enfants, pour assurer la surveillance durant les interclasses.

Bienvenue au sein de l'équipe !

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

2018, une année charnière pour notre commune avec, comme vous avez pu le voir, de **nombreuses réalisations**.

Le maintien de notre école, qui aurait dû disparaître, grâce à l'arrivée de 9 enfants de réfugiés et aussi la justification d'une école **remise à neuf** pour le plus grand bien des enfants. Dès cette année, la municipalité organisera une journée « portes ouvertes » pour que tous puissent constater nos efforts.

Toujours en 2018, une deuxième **baisse d'impôts** nous a permis d'honorer nos promesses ainsi que nous l'avions annoncé. D'importants travaux de voirie, la restauration du monument aux morts,... confirment l'entretien permanent de notre **patrimoine**. Deux aires de jeux, à Lalizolle et Boënat, pour le plaisir des plus jeunes. La plantation de notre ancienne sapinière en acacias, modifiant le paysage agréablement. Nous essayons de progresser avec **assiduité**.

Maintenant que notre situation financière est assainie, nous réfléchissons à de **nouveaux projets** pour 2019 dont vous serez tenus au courant.

Réduction des dépenses de fonctionnement de manière raisonnable et continuité dans les dépenses d'investissement sans altérer nos ratios financiers mais en gardant toujours à l'esprit **l'avenir de notre village**.

Notre plus succès, l'augmentation de la population : 342 habitants en 2014, 402 habitants en 2018 après recensement.

Le bien étant souvent l'ennemi du mal, nous sommes ouverts à toute suggestion des uns et des autres ; nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont ouvertes au public, sans limitation.

Humblement, nous ne prétendons pas avoir la science exacte mais nous essayons de faire de notre mieux...

Merci à vous tous et, une nouvelle fois, une très bonne année.

Gilles Trapenard.

- Nouvelles judiciaires -

Affaire Alexandrine BELIS contre la Mairie de Lalizolle suite à l'arrêté municipal du 11 mai 2015 concernant une sanction disciplinaire : après avoir été condamnée en première instance par le Tribunal Administratif de Clermont-Fd, Mme BELIS a fait appel auprès de la Cour Administrative de Lyon et a été déboutée par ce même Tribunal mettant fin à son action.

CEREMONIE DES VOEUX

- Discours prononcé par le Maire le 13 janvier 2019 -

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

Quel plaisir de vous voir en ce début d'année pour partager ce moment de convivialité.

La fin de 2018 fut difficile avec différents **mouvements de contestation**. 2019 nous montre que tout est loin d'être résolu. On soulignera la diagonale du vide où nos territoires ont été abandonnés depuis des années. Peu d'emplois, des rémunérations insuffisantes.

A cet effet, nous intervenons auprès des autorités compétentes pour remettre en question les **dotations** de nos villages : est-il normal que nous ayons deux fois moins de dotations que les grands centres urbains qui, par ailleurs, ont des ressources que nous n'avons pas ? Est-il normal que nos services publics soient supprimés régulièrement sous prétexte d'économies fallacieuses : Trésor Public, hôpitaux, écoles, déficit de médecins, d'infirmières et j'en passe,...

Nous avons décidé, à Lalizolle, avec notre Conseil Municipal, d'ouvrir nous aussi un cahier de doléances qui sera transmis à la Préfecture et ensuite à l'Élysée. Sans nous faire d'illusion, c'est aussi à nous tous d'agir.

Nous nous sommes battus pour maintenir notre école, pour l'installation de l'épicerie et l'ouverture du restaurant.

Nous remercions particulièrement nos enseignants, notre épicière, nos restaurateurs qui contribuent à maintenir un **lien social** et économique à notre village.

Le recensement de 2018 montre une augmentation de la population à 402 habitants, donc regroupons nous tous et soyons nombreux pour soutenir et favoriser le **développement** de Lalizolle.

Oui, nous avons su garder une école qui reste fragile et nous nous battons pour la maintenir. Oui, nous avons une épicerie au profit de tous et plus particulièrement des plus âgés. Oui, nous avons un centre de rassemblement avec notre restaurant. Oui, nous avons obtenu que la fibre optique passe par Lalizolle et y soit installée. Oui, pour la deuxième année consécutive nous avons baissé les impôts.

Il ne s'agit pas de faire de la politique mais de s'occuper des **intérêts de notre commune** le plus justement possible.

La bibliothèque devrait redémarrer à Lalizolle et nous essayons de trouver un lieu adéquat.

Bravo aux organisateurs de la Fête de l'œuf, du concours de pétanque et du concours de belote, sans oublier le Pays de Lisolle.

Avec la bonne volonté de tous, Lalizolle doit devenir un lieu où il fait **bon vivre** et un pôle d'attraction.

Tous mes vœux pour cette nouvelle année pour vous et toutes vos familles. Que vous vous portiez bien, que vous ayez de nombreuses joies et que vous trouviez la sérénité nécessaire.



Le R a pour but d'informer, de partager des témoignages et de diffuser des bonnes pratiques au réseau Solidai'R, le réseau des maires engagés. Voici un extrait du premier numéro :

#ECHOS-DES-MAIRES : Par Gilles Trapenard, maire de Lalizolle

16 octobre 2018 | [Solidai'R](#)



Cet article fait partie d'un témoignage croisé sur l'accueil et l'intégration de réfugiés réinstallés à Lalizolle. Vous pouvez retrouver le témoignage de [Viltais](#) qui accompagne les personnes et celui d'une des [familles accueillies](#).

Monsieur Gilles Trapenard, est le maire de Lalizolle dans le département de l'Allier (03). Il a accueilli sur sa commune des familles accompagnées par Viltais dans le cadre de la réinstallation. Il a répondu à deux questions :

Selon vous, est-ce que la population a changé son regard vis-à-vis des réfugiés ?

« Le changement est assez peu sensible. Finalement les gens qui étaient favorables à l'accueil sont satisfaits, et ceux qui ne l'étaient pas, ne le sont toujours pas. Les premières familles accueillies étaient francophones et cela a permis de créer un petit dialogue avec la population.

Mais depuis, aucune famille arrivée sur la commune n'est francophone, et sur un petit village comme Lalizolle, cela est un frein à l'intégration ».

Que diriez-vous aux autres maires de France sur l'accueil de réfugiés et particulièrement dans le cadre du programme de réinstallation ?

« Je dirais « Allez-y à 100% ! »

L'accueil de familles réfugiées est un acte moral, et même si nous rencontrons des difficultés avec la non maîtrise de la langue, nous n'avons aucun regret.

Je leur conseillerais aussi d'introduire les familles de façon naturelle. De simplement communiquer avec les habitants, de les informer de l'arrivée de familles, comme si celles-ci étaient françaises. Sans distinction.

Si c'était à refaire, nous le referions ! »

#FAMILLE : Le témoignage de la famille Tano-Djollo à Lalizolle.

16 octobre 2018 | [Solidai'R](#)



Cet article fait partie d'un témoignage croisé sur l'accueil et l'intégration de réfugiés réinstallés à Lalizolle. Vous pouvez retrouver le témoignage du [maire](#) et celui de [Viltais](#) qui accompagne les familles.

Monsieur et Madame Tano-Djollo sont arrivés en France en février 2018. De nationalité centrafricaine, ils ont vécu à Lalizolle dans l'Allier pendant les 4 premiers mois suivant leur arrivée, et vivent maintenant à Montilly, dans le même département, avec leurs enfants.

Comment s'est passée votre arrivée en France ?

Marie-Thérèse témoigne : « J'ai ressenti plein de choses. J'étais vraiment contente surtout pour ma santé ». Elle ajoute qu'elle était également « très heureuse pour les enfants, ils vont pouvoir faire des études et aller dans de grandes écoles. ». Elle a eu

aussi des moments d'inquiétude, « J'étais contente mais j'avais peur de cette nouvelle vie, on nous a vite rassurés. Je savais qu'ici personne ne nous ferait du mal. »

Eugène son mari complète : « On nous a très bien accueillis, la maison était belle et il y avait un jardin pour les enfants »

Ensuite nous abordons ses projets dans les mois à suivre.

Marie-Thérèse explique : « Après mon opération du dos, je vais chercher activement du travail. Je m'occupe de la maison et des enfants pour le moment ».

Eugène, lui « va travailler tous les jours. Une agence d'interim me trouve beaucoup de missions : dans le bâtiment, la construction et aussi en usine. Et je vais bientôt commencer une formation pôle emploi pour passer le permis. »

La qualité de vie de la famille s'améliore, comme nous le confie Marie-Thérèse : « nous avons acheté des choses pour la maison : un tapis, une table basse et une imprimante. C'est grâce à nos économies. »

« Je vais continuer à décorer ma maison, maintenant je suis chez moi ! »

- La commune accentue ses efforts pour améliorer la couverture mobile -

Vous trouverez dans les pages suivantes les différents échanges qu'a entretenus la municipalité pour poursuivre son action en vue d'**améliorer la couverture** mobile sur notre territoire :

- Lettre à TDF du 20 juillet
- Réponse de TDF du 2 août
- Saisine de Mr LAMY, du Conseil Départemental, le 5 septembre
- Saisine des 4 opérateurs le 4 octobre (SFR,...)
- Réponse de SFR le 14 novembre
- Saisine de la Région Auvergne Rhône Alpes le 22 novembre





République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Vichy
Canton de Gannat

A

TDF
Direction du Patrimoine
44 Boulevard Vivier Merle
69442 LYON Cedex

Lalizolle, le 20 juillet 2018

Objet : *pylône sur la commune de Lalizolle*

Madame, Monsieur,

Notre commune connaît de nombreuses difficultés en termes de réseau mobile et plusieurs procédures ont été entamées par la municipalité pour tenter d'y remédier (mesures de terrain, saisine du secrétaire d'Etat en charge du numérique, enquête auprès de la population,...).

La présence d'un pylône, sur notre commune, au lieu-dit Fontbelle, nous a, par ailleurs, interpellés : cette antenne, dont votre société est propriétaire, ne pourrait-elle pas être une des solutions à nos problèmes de couverture mobile ?

Nous souhaiterions échanger avec vous à ce sujet. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir prendre contact avec nous, dès que possible, afin que vous puissiez nous apporter les réponses à nos interrogations.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire Adjoint,
Maurice DESCHAMPS



**Direction de l'Immobilier et des Infrastructures
Parc Rhône Auvergne**

Monsieur le Maire Adjoint
1 place de la liberté
03450 Lalizolle

Référence : DII/SdP/1463/18/LL

Objet : Station radioélectrique de Lalizolle – IG 0313501

Tramoyes, le jeudi 2 août 2018

Monsieur le Maire Adjoint,

En réponse à votre courrier du 20 juillet 2018, je vous confirme que TDF gère le pylône implanté sur votre commune au lieudit Fontbelle. Ce site est destiné à accueillir tous points de services de diffusion hertzienne et par la même tous les opérateurs de radiocommunication qui le souhaitent.

Je joins à ce courrier le guide pratique à destination des maires de France pour la couverture mobile des communes.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de croire, Monsieur le Maire Adjoint, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Responsable Patrimoine Rhône Auvergne

Sujet : antenne radio électrique

De : Mairie de Lalizolle

Date : 05/09/2018 à 11:01

Pour : LAMY, Patrice

Bonjour M. LAMY,

il y a quelques temps, je vous ai fait savoir que nous avons localisé, sur la commune de Lalizolle, une station radio électrique et que le propriétaire de la parcelle où elle est implantée nous avait donné l'adresse de l'opérateur.

Nous en étions restés là, et sur vos conseils, nous sommes rentrés en contact avec ce dernier.

Je vous envoie donc en PJ, à toutes fins utiles, les courriers que nous avons échangés :

- le courrier que nous avons adressé le 20 juillet dernier au siège de l'entreprise

- la réponse de l'entreprise, ainsi qu'une documentation, reçues en mairie le 8 août

Peut-être est-il possible d'entreprendre des démarches de votre côté pour que notre commune, et éventuellement les communes alentours, puissent tirer profit de cette station.

J'attends de vos nouvelles.

Merci d'avance.

Bien cordialement,

Maurice DESCHAMPS,
Maire Adjoint.



1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE
Tél. : 04.70.90.42.05



A

SFR - Direction Régionale
452 cours du 3^{ème} Millénaire
69800 SAINT PRIEST

Lalizolle, le 4 octobre 2018

Objet : *Couverture mobile*

Monsieur le Directeur,

Vous n'êtes pas sans savoir que notre commune de Lalizolle, située au sud du département de l'Allier, dans le canton de Gannat, connaît de nombreuses difficultés en termes de couverture mobile.

Plusieurs mesures ont été entamées par la municipalité pour tenter d'y remédier :

- mesures de terrain*
- saisine du Secrétaire d'État en charge du Numérique*
- enquête auprès de la population*

Pour l'instant, ces démarches n'ont abouti à rien et la population s'en désespère.

Or, nous venons de découvrir un pylône sur notre commune, au lieu-dit Fontbelle, appartenant à la société TDF. Le site en question est destiné à accueillir tout point de service de diffusion hertzienne, et par la même, tous les opérateurs de radiocommunication qui le souhaitent. Un courrier en PJ vous permet d'avoir les coordonnées de cette entreprise.

J'aimerais savoir, et je vous y encourage, si vous pouvez utiliser cette antenne pour améliorer notre couverture mobile.

Au-delà de cette proposition, vous voudrez bien nous communiquer quels sont vos projets à court et moyen termes pour améliorer la situation désastreuse de notre commune en téléphonie mobile.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, je vous prie, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire Adjoint,
Maurice DESCAMPS



Mairie de Lalizolle
1 Place de la Liberté
03450 LALIZOLLE

CFH/NZA/L18_091

Objet : couverture mobile de Lalizolle

Monsieur le Maire Adjoint,

Je fais suite à votre courrier du 4 octobre dernier que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Vous attirez mon attention sur la situation en matière de couverture en téléphonie mobile sur votre commune, jugée insatisfaisante.

Tout d'abord, je tiens à vous assurer que SFR est pleinement conscient des enjeux fondamentaux qui se jouent pour l'aménagement numérique du territoire et des attentes de vos administrés en la matière.

A ce titre, SFR a pris une part active aux échanges avec les pouvoirs publics qui ont abouti le 14 janvier dernier à un accord historique avec le Gouvernement et l'ARCEP aux termes duquel SFR s'est engagé à :

- améliorer la qualité de réception sur l'ensemble du territoire métropolitain,
- démultiplier et élargir le rythme des précédents programmes d'amélioration de la couverture mobile sur les zones « blanches » en mettant en œuvre un dispositif de couverture ciblée qui concernera des zones dites « blanches » mais aussi des zones « grises »,
- équiper en 4G les sites mobiles 2G/3G des réseaux existants,
- accélérer la couverture des axes de transport (principaux axes routiers et ferroviaires) et améliorer la couverture téléphonique à l'intérieur des bâtiments.

Les services de l'Etat, singulièrement la DGE ainsi que les SGAR en région, assurent le suivi de cet accord ; l'ARCEP en vérifiera le respect. Dans ce contexte, l'Etat identifiera les zones à couvrir, en concertation avec les collectivités qui seront totalement impliquées.

La mise en œuvre de cet accord a d'ores et déjà débuté : depuis le mois de février, les services de l'Etat recensent les projets des programmes historiques (zones blanches centres-bourgs, sites stratégiques, France Mobile) en lien avec les collectivités, en vue d'établir la première liste prioritaire des zones qui s'inscriront dans le nouveau dispositif de couverture ciblée dès 2018.

Dans le même temps, le Gouvernement s'est donné pour objectif de mettre en concertation, dans les meilleurs délais, un mode opératoire d'identification et de priorisation afin d'organiser la concertation locale et l'établissement de listes de zones à couvrir par les opérateurs

Je ne peux ainsi qu'inviter la commune de Lalizolle à faire part de ses besoins aux services de l'Etat, afin que leurs besoins puissent être dûment pris en compte dans le cadre de ces travaux d'identification des zones à couvrir.

SFR, pour sa part, ne manquera pas de la tenir informé au fur et à mesure de l'avancement de ces propres déploiements.

Je reste à votre entière disposition pour toutes questions complémentaires relatives à nos déploiements tant mobiles que fixes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire Adjoint, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Directeur des Relations Régionales Centre – Est

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ
Alarmes DAITEM
Détection extérieure - Contrôle d'accès
Canons à brouillard anti-intrusion
Vidéosurveillance - Télésurveillance
Protection incendie

AVUVERGNE NUMÉRIQUE DISTRIBUTION

PROXEO

04 70 56 58 30
24 avenue Jean Jaurès - GANNAT

La Goélet
épicerie multi-services

vos livraisons à domicile,
vos commandes,
vos réservations...

Sandra et Jean-Claude
Tél : 09 . 81 . 35 . 00 . 61
17, rue du Stade 03450 Lalizolle

Sujet : couverture mobile
De : Mairie de Lalizolle
Date : 22/11/2018 à 11:29
Pour : n.pichet

Madame,

notre commune de Lalizolle, située au sud du département de l'Allier, dans le canton de Gannat, connaît de très importantes difficultés en terme de couverture mobile.

Plusieurs mesures ont été entreprises par la municipalité pour tenter d'y remédier :

- mesures de terrain
- saisine du secrétaire d'Etat en charge du numérique
- enquête auprès de la population

Récemment, nous venons de découvrir un pylône sur notre commune, au lieu-dit Fontbelle, appartenant à la société TDF située à Lyon. Le site en question est destiné à accueillir tout point de service de diffusion hertzienne, et par la même, tous les opérateurs de radiocommunication qui le souhaitent.

Nous avons donc saisi les 4 opérateurs de téléphonie mobile.

Pour l'instant, l'ensemble de ces démarches n'ont abouti à rien, la population s'en désespère !

J'attire donc tout spécialement votre attention sur la situation insupportable de notre commune et vous indique que nous serions prêts à mettre à disposition d'un opérateur un terrain viabilisé.

Il faut absolument que nous trouvions une solution car la situation actuelle n'est plus tenable.

Je compte, évidemment, sur votre concours actif.

Cordialement,

Maurice DESCHAMPS,
Maire Adjoint.

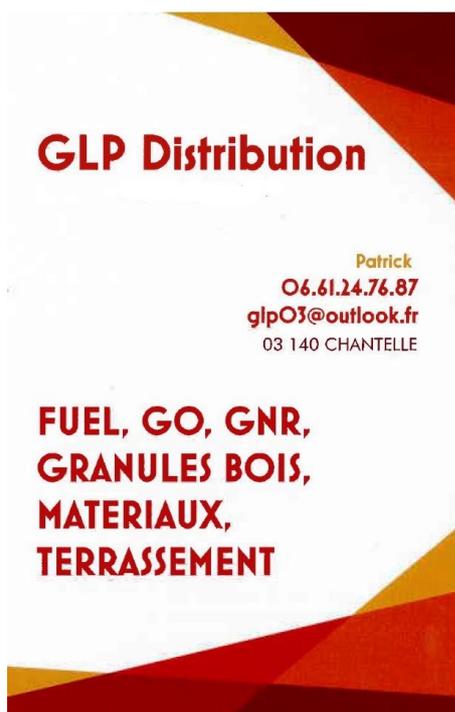


1 Place de la Liberté - 03450 LALIZOLLE
Tél. : 04.70.90.42.05

... suite au prochain courrier.

Nous venons cependant d'apprendre, par un courriel du 26 novembre, que la Préfecture de la Région Auvergne Rhône Alpes et la Préfecture de l'Allier ont pris nos différentes démarches en considération dans le cadre du programme « France Mobile » et du nouveau dispositif d'amélioration de la couverture mobile issue des accords de janvier 2018.

Mais il convient de rester prudent avant de tirer des conclusions définitives de ces différentes démarches qui marquent, malgré tout, une **avancée du dossier**, certes, laborieuse, mais qui finira bien par se concrétiser.



GLP Distribution

Patrick
06.61.24.76.87
glpO3@outlook.fr
03 140 CHANTELLE

**FUEL, GO, GNR,
GRANULES BOIS,
MATERIAUX,
TERRASSEMENT**



FLORAYNE
Fleurs - Cadeaux - Funéraire
35, rue des Fossés - 03450 EBREUIL
☎ 04 70 90 71 78
à distance - Livraisons assurées



Le Gourmet Fiolant SARL
A votre écoute pour tous vos banquets et réceptions
Didier COUTARD

Traiteur
www.gourmetfiolant.fr

☎ 04 70 32 53 07
E-mail: legourmetfiolant@wanadoo.fr
Fax 04 70 32 18 17
ZA de Chamboirat - 03450 EBREUIL

- La commune relaye la campagne de communication de l'AMF -

L'Histoire a fait de la commune la cellule démocratique première, l'expression de la proximité de la République. Nos concitoyens sont d'ailleurs plus des trois quarts à affirmer spontanément leur attachement à la commune et à son rôle.

Ce lien si particulier est tel que la commune incarne bien souvent la « petite patrie » de ses habitants, comme un prolongement de la République.

Pourtant, les élus et les citoyens perçoivent aujourd'hui qu'il existe une crise de confiance entre l'Etat et les collectivités. On assiste en effet à un double mouvement : recentralisation des moyens d'une part, multiplication des urgences et accroissement des besoins locaux de l'autre. Placée au cœur de ce paradoxe, la commune est mise en tension et son image est abîmée.

C'est pourquoi, nous avons pensé cette campagne comme un appel. Un appel de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même. Nous disons qu'elles sont les chevilles ouvrières de la démocratie de proximité. Nous disons qu'elles grandissent la continuité et l'efficacité des services publics, qu'elles tissent et retiennent les fils du lien social. Nous disons qu'elles sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Nous avons donc lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de nos concitoyens.



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens

Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien.

Cette grande campagne sert une grande ambition : replacer la commune au cœur de l'édifice républicain. Elle sera visible dans tous les territoires, dans chacune des 35 357 communes de France, de la métropole au plus petit village.

Par-delà leur diversité, les communes sont unies par le même destin, celui du principal maillon démocratique en prise directe avec le réel. Nous voulons rappeler l'utilité profonde de la commune, autant dans l'incarnation de l'idéal républicain que dans la réponse concrète aux attentes du quotidien. Nous montrerons que la commune est aux avant-postes dans le combat pour une République plus efficace, plus innovante et plus humaine.

Cette campagne entend combattre les discours stigmatisants et les procès injustes dont sont de plus en plus souvent victimes les communes et leurs élus. Il nous faut restaurer à sa juste place la commune dans les têtes et dans les cœurs. Tout à la fois ancrée dans l'Histoire et moderne, la commune est véritablement l'institution d'avenir du 21^{ème} siècle.

François Baroin, Président et André Laignel,
1^{er} Vice-président délégué de l'AMF

Le deuxième semestre a vu la poursuite et l'achèvement de tous les travaux inscrits au programme de l'année 2018.

- Réhabilitation de l'école -

Il faut rappeler que le groupe scolaire de la commune a été construit juste avant 1940. Il s'agit d'un ensemble magnifique et imposant qui n'a pas fait l'objet, depuis sa construction, de grands travaux de réhabilitation.

De plus, à la rentrée scolaire de 2017, la commune a obtenu de l'Inspection d'Académie l'ouverture d'une école maternelle qui s'est substituée à un Jardin d'Enfants qui avait, certes, un rôle éducatif mais surtout de garderie.

Pour toutes ces raisons, la municipalité a estimé qu'il était nécessaire, par rapport notamment aux exigences de l'Éducation Nationale, de procéder à une redistribution des classes et, en même temps, à une réhabilitation extérieure et intérieure des bâtiments.

La restauration des toitures, des façades et des clôtures a été réalisée pendant les vacances de printemps.

Concernant les travaux d'intérieur du grand bâtiment, les objectifs suivants ont été recherchés :

- création d'une salle de motricité
- amélioration de la ventilation des locaux
- amélioration des conditions d'isolation
- pose d'une alarme incendie



Tous les travaux consécutifs, peintures, remplacement des revêtements anciens par des sols souples, installation d'un grand meuble de rangement, pose d'un WC pour enfant, installations électriques et remplacement de toutes les fenêtres ont été réalisés au cours de l'été

L'ensemble de ces travaux ont donné un véritable coup de neuf à notre école !

Le coût total des travaux s'élève à 54 121 € HT dont 17 886 € de subvention de l'Etat et 15 330 € du Département.

- Restauration du monument aux morts (2^{ème} tranche) -



Cette restauration avait surtout pour objectif de reconstituer le fameux **carré sacré** afin que le monument retrouve son **état originel**.

Ainsi, il a fallu déceler et replacer les bornes, mettre en place, à l'intérieur du carré, une petite couche de gravillons de couleur et acheter de nouvelles chaînes.

Tout était prêt pour l'anniversaire du centenaire de la fin de la Grande Guerre, et chacun a pu constater la **majesté retrouvée** de l'édifice.

Le coût total des travaux s'élève à 1 413 € HT.

Plomberie – Sanitaire – Chauffage Central

Frédéric Saure

03450 EBREUIL
Tél./Fax 04 70 90 73 70
Portable 06 88 55 37 00

Siret 439 734 070 000 14 – APE 452E



LUC FAURE ENTREPRISE
TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS
03800 ST-BONNET-DE-ROCHFORT
Tel. 06 07 59 27 86
Tout terrassement
Assainissement individuel
Broyage de haie - Débroussaillage

- Curage de fossés -

Afin de faciliter la circulation des eaux pluviales en bordure de voirie et aux endroits les plus sensibles, **près de 600 m de fossés** ont été curés en milieu d'année à Chalouze et sur le Chemin du Boulard pour un coût de 800 € HT.

- Travaux de voirie point par point -



Les **Chemins de St Donat et du Lavoir à Chalouze** ont été restaurés à l'automne avec la méthode du « point par point » c'est-à-dire que tous les trous ainsi que les bordures arrachées ont été bouchés pour un coût de 1 405,80 € HT.

- Restauration des carrefours de Chalouze -

Pour les deux grands carrefours de Chalouze, **l'usure des couches de revêtement étaient telle que la dégradation des voies**, à la sortie des croisements, s'accéléraient très rapidement.

Ils ont été restaurés à l'automne avec un enduit bicouche pour un coût de 4 739 € HT dont 2 370 € de subvention du Conseil Départemental.



- Restauration d'une partie du Chemin du Moulin à Boënac -

Les 200 derniers mètres du Chemin du Moulin s'étaient beaucoup abîmés notamment en raison du passage des camions du SICTOM.

Cette partie du chemin a été restaurée à l'automne, en urgence, pour un coût de 5 220 € HT dont 2 610 € de subvention du Conseil Départemental.



- Aménagement de la sortie du Chemin des Gros Boënac sur la route départementale des Colettes -



Depuis toujours, la sortie du Chemin des Gros Boënac sur la route départementale était quasiment impraticable.

Après élargissement du carrefour et relèvement d'un côté de la voie, les entrées et sorties sur la route départementale sont maintenant beaucoup plus accessibles.

Le coût est de 400 € HT. Une amélioration dont chacun se félicite.



Tourret fils
Tel: 04.70.90.40.95
Port: 06.17.98.35.88
Siret 502 383 790 00011

Tourret christophe
Plâtrerie, peinture
Isolation
Revêtements de sol
17, foubourg de rançiat
03450 LALIZOLLE

ABC SECURITE INCENDIE
Vente - Maintenance - Location
Vente de détecteurs de fumée, de gaz, etc...

Patrick LAPLACE
N°20, Route de Moulins 03500 SAULCET
06 85 60 11 93
04 70 34 76 65



- Pose de rambardes à l'entrée du restaurant « Le Lalizolle » -



Ils ont été réalisés au cours de l'été pour un coût de 129 € HT.

Après avoir assuré tous les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en 2015, des travaux supplémentaires de finition et d'esthétique ont été réalisés cette année par la commune.

L'employé municipal a fabriqué et posé des rambardes à l'entrée même du restaurant.



- Réhabilitation de la façade de la maison située au 11 Route des Colettes à Boënat -

Pour des raisons de sécurité publique, la mairie est intervenue auprès du propriétaire de la maison concernée qui présentait d'importantes fissures du côté de la route.

On doit ici remercier le propriétaire qui a fait procéder dans les plus brefs délais à la remise en ordre du bâtiment.



LA VIE COMMUNALE ET MUNICIPALE

- Départ de Blandine Pottiez -



Le 5 juillet dernier, un pot était organisé à l'école pour le départ de Blandine, ATSEM depuis 2008 à Lalizolle.

C'est avec **beaucoup d'émotion** que parents et enseignants, mais également élus et agents municipaux, lui ont remis quelques petits présents pour la remercier de toutes ces années passées au service des jeunes enfants.

- Concours de pétanque du 22 juillet -

Organisé par les gérants de l'épicerie et du restaurant, le concours de pétanque du 22 juillet a connu un **franc succès**.

24 équipes y ont participé, de gros lots, dont de superbes paniers garnis, ont été offerts aux heureux gagnants.



- Passage des motards des Bayoux le 29 juillet -

Comme tous les ans à pareille époque, le superbe défilé des Bayoux a une nouvelle fois fait l'**émerveillement** des habitants et des touristes.



- Le concert du 3 août a fait un véritable tabac -

A l'initiative du restaurant « Le Lalizolle » et de l'épicerie « La Goélet' », aidés de nombreux bénévoles, un concert a réuni environ 150 personnes dans la cour de l'école.



C'est le groupe « Bourbon Revival » qui a animé la soirée avec des standards du rock et du blues qui ont **conquis tous les spectateurs** venus notamment de communes voisines, Chouvigny, Vicq, Bellenaves, Échassières, Moureuille,...

Le repas moules frites a, quant à lui, attiré plus de 100 convives qui, après avoir applaudi le groupe, ont dansé jusque tard dans la nuit !

Que nos deux commerces en soient ici remerciés.

- Passage d'un rallye de cyclocross le 18 août -

Dans le cadre du Festival Gourmand de St Pourçain, environ 80 coureurs ont fait étape au bourg.

Ils se sont restaurés sur le square Gilbert Tourret, à l'ombre des platanes, et ont suscité la curiosité de tout un chacun.



- Le 8 septembre, une fête patronale magique -

La fête patronale, organisée par la municipalité, a permis aux habitants de la commune de se rencontrer autour d'un déjeuner concocté par le restaurant « Le Lalizolle ».



Les 70 convives ont eu le plaisir de **déjeuner en musique** grâce au groupe Méli-Mélo constitué d'un guitariste, d'un pianiste et d'un washboard, sans oublier Mr Loyal, maître de l'ambiance et des tours de magie

Après le repas, les danseurs se sont donnés rendez-vous sur la piste de danse, et les enfants ont pu profiter des **jeux gonflables** installés, à l'occasion, sur le terrain de foot.



- Reprise des cours de zumba et de réveil musculaire -

Les cours de zumba ainsi que ceux du réveil musculaire ont respectivement recommencé les 10 et 13 septembre à la salle polyvalente.

Pour toute personne intéressée, il est encore temps de rejoindre les différents groupes :

- **zumba** : chaque lundi de 19 h 30 à 20 h 30

- **réveil musculaire** : chaque jeudi de 10 h 30 à 11 h 30



- Rentrée scolaire -

La rentrée scolaire s'est faite le 3 septembre dernier dans d'excellentes conditions. L'effectif, avec 30 élèves, est stable.

Blandine Pottiez, ATSEM, partie à Ebreuil, a été remplacée par Aurélie USSEL.

L'ensemble des élèves et du corps enseignant ont été ravis de découvrir leurs nouvelles salles de classe entièrement **remises à neuf**.



- Une très belle cérémonie pour la commémoration du 11 novembre -

En cette journée commémorative du **centenaire de l'Armistice** de la Grande Guerre de 1914 – 1918, la population s'était réunie beaucoup plus nombreuse qu'à l'accoutumé.

Devant un monument aux morts entièrement réhabilité pour l'occasion, et présentant à nouveau le fameux carré sacré, régnait une ambiance de **recueillement intense**.



On notait la présence de nombreux enfants dont Elzeard qui interpréta la Marseillaise à l'aide d'un euphonium, instrument à cuivre, **particulièrement émouvant**.

Tous les participants étaient conviés, après la cérémonie, à un pot de l'amitié au gîte rural.

- Repas dansant à la salle polyvalente le 17 novembre -

Organisé par le restaurant « Le Lalizolle », un repas dansant avec pour thème le bœuf bourguignon et le beaujolais nouveau a été très apprécié par les participants.



- Lalizolle encore à l'honneur -

...avec un premier article dans La Montagne du 27 octobre sur la baisse de la Taxe d'Habitation

■ À Lalizolle, la conjoncture incite à la baisse



Sur la carte du département, Lalizolle est (avec Lapalisse) la seule commune où la taxe d'habitation a baissé cette année. Et de manière significative : entre 2017 et 2018, le taux global a diminué de 4,21 %, la part de prélèvement communal passant de 15,21 % à 14,08 %.

Du côté de la mairie, on explique clairement cette situation. « En 2014, après les élections municipales, on avait dû augmenter les taux de prélèvement afin de remédier à des déficits dans les comptes et de désendetter la commune », précise Maurice Deschamps, adjoint au maire en charge des finances. « Aujourd'hui, les finances sont redevenues saines ». Aussi, après une première baisse de la taxe d'habitation amorcée en 2016, la commune a de nouveau revu le taux de prélèvement à la baisse cette année. Ce qui devrait représenter une économie moyenne « de 40 euros par foyer », estime l' élu. Qui lui aussi déplore de ne guère savoir comment sera financée, d'ici trois ans, la suppression programmée de la taxe d'habitation...

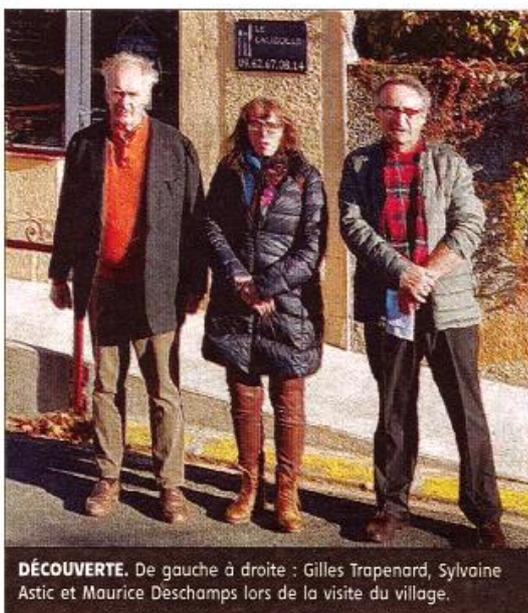
P. G.

LALIZOLLE ■ La représentante de l'État guidée par le maire et son adjoint

La sous-préfète visite le village

Sylvaine Astic, sous-préfet de Vichy, est venue faire un petit tour à Lalizolle. L'occasion d'en découvrir ses atouts. Mais aussi de prendre note des aspirations des élus locaux.

Reçue par le maire, Gilles Trapenard, et le premier adjoint, Maurice Deschamps, Sylvaine Astic, sous-préfet de Vichy, a effectué une visite découverte du village. La rencontre a débuté en mairie par des échanges sur la situation et l'évolution de la commune. Les récents investissements, comme la réhabilitation de la mairie, celle de l'école et la construction de la station de relèvement des eaux usées du bas du bourg, ont été évoqués, de



DÉCOUVERTE. De gauche à droite : Gilles Trapenard, Sylvaine Astic et Maurice Deschamps lors de la visite du village.

même que la relance des commerces.

Les élus n'ont pas manqué de faire savoir à la représentante de l'État les difficultés rencontrées par les petites communes en matière de dotations et des perspectives de réforme de la fiscalité locale.

Après une visite dans le bourg et un passage au bar restaurant, l'épicerie multiservices, gîte communal, salle polyvalente et au lotissement HLM, la sous-préfète s'est attardée longuement à la découverte de l'école. Elle a en effet été séduite par sa structure et, en particulier, par la mise en valeur de l'école maternelle. Elle s'est entretenue avec le directeur et tout le personnel enseignant. ■

et un troisième article dans La Montagne du 22 novembre sur la visite du Président des Maires et du Centre de Gestion de l'Allier

LALIZOLLE

Bruno Rojouan de passage au village

Le président de l'Association des maires de l'Allier et du centre de gestion de l'Allier, Bruno Rojouan, était de passage, la semaine dernière, à Lalizolle.

Il était accompagné de François Fradin, directeur de l'Association départementale des Maires, et de Sandra Faure-Boueyre, directrice du centre de gestion des collectivités. Tous trois ont été invités à visiter le village, sous la conduite du maire adjoint, Maurice Deschamps.

Le président a rappelé le rôle de son association et du centre de gestion auprès des communes. Un large échange de vues a eu



VISITE. De gauche à droite : Bruno Rojouan, Maurice Deschamps et François Fradin.

lieu sur le statut des élus, le devenir des structures qui accompagnent les collectivités et l'évolution des communes.

Les visiteurs ont surtout été intéressés par la façon dont l'équipe communale s'y est prise pour redresser une situation financière pour le moins délicate.

Une petite visite du bourg a été réalisée avec un arrêt au bar-restaurant communal. « L'ensemble de l'équipe a pu constater concrètement combien la gestion d'une commune demande de l'attention », s'est réjoui Maurice Deschamps. ■

- Repas des aînés -



Au son du groupe Musette Circus de Toulouse, les 50 invités de 60 ans et plus ont partagé le repas de fin d'année préparé par l'épicerie « La Goëlet' ».

Le service était assuré par des enfants de la commune : Clervie, Edwin, Justine, Coralie, Camille et Sarah.

Sur les tables, chacun avait un menu personnalisé par un **dessin original** réalisé par les enfants de l'école.

Trente colis de Noël ont par la suite été distribués aux plus de 75 ans qui n'ont pas pu venir participer à ce **moment convivial**.

- Vœux à la population -

Le Maire, Gilles Trapenard, a commencé son allocution des vœux à la population par une question : « est-il normal que nous ayons deux fois moins de dotations que les grands centres urbains qui, par ailleurs, ont des ressources que nous n'avons pas ? »



Il a assuré tout mettre en œuvre auprès des autorités compétentes pour « remettre en question les dotations de nos villages.

Il s'est félicité, pour l'année 2018, du maintien de l'école, de l'installation de l'épicerie et de l'ouverture du restaurant qui assurent un lien social dans le village, ainsi que d'une nouvelle baisse des impôts locaux.

Cette même année, le recensement a montré une **augmentation spectaculaire de la population** qui est passée de 342 habitants en 2013 à 402.

En 2019, la fibre optique devrait être installée et de **nombreux nouveaux investissements** viendront couronner la fin du mandat en cours.

Le Conseil Municipal a également décidé d'ouvrir, à la mairie, un **cahier de doléances** « sans nous faire d'illusion, c'est aussi à nous tous d'agir ».

- Clôture des budgets 2018 -

Hors opérations d'ordre

BUDGET COMMUNAL

Libellé	Réalisé
Recettes	441 088,88
Dépenses	443 388,22
Restes à réaliser (recettes)	19 486,44
Restes à réaliser (dépenses)	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	186 467,27
Excédent cumulé au 31/12/18	203 654,37

BUDGET CCAS

Libellé	Réalisé
Recettes	3 000,00
Dépenses	2 617,00
Restes à réaliser	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	436,19
Excédent cumulé au 31/12/18	819,19

BUDGET COMMERCES

Libellé	Réalisé
Recettes	5 208,63
Dépenses	6 707,70
Restes à réaliser	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	6 211,78
Excédent cumulé au 31/12/18	4 712,71

BUDGET CONSOLIDÉ (somme des 3)

Libellé	Réalisé
Recettes	449 297,51
Dépenses	452 712,92
Restes à réaliser (recettes)	19 486,44
Restes à réaliser (dépenses)	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	193 115,24
Excédent cumulé au 31/12/18	209 186,27

Au 31 décembre 2018, les budgets sont en excédent de 209 186,27 € à comparer à un déficit de 49 687,82 € au 31 décembre 2013. Ce redressement spectaculaire, qui vaut toujours à la commune les félicitations des autorités administratives et financières, n'est que le fruit d'une gestion minutieuse et rigoureuse, patiente et persévérante, et surtout réaliste. Chose exceptionnelle, le fonds de roulement dépasse donc maintenant les 200 000 €.



Aménagement intérieur
de bâtiment d'élevage
Électricité générale

**Laurent
SIVADE**

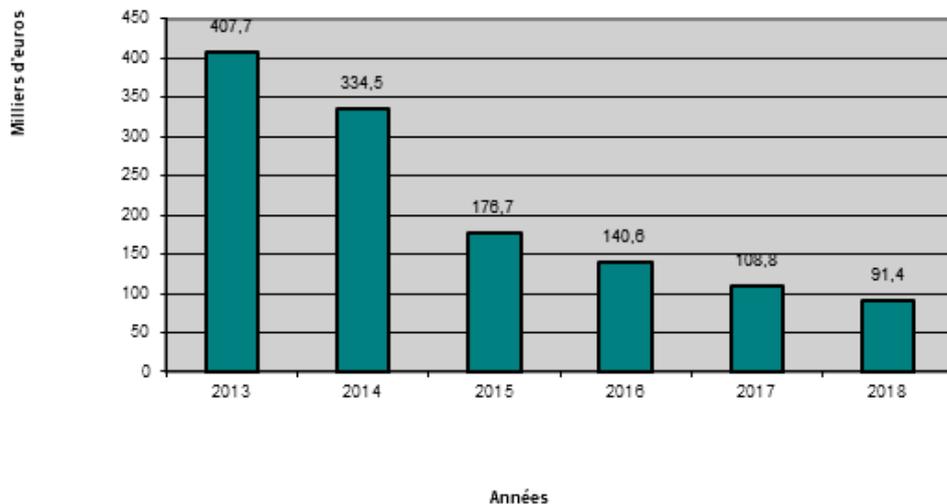
Les Penots
63560 SERVANT

06 14 94 33 07 - laurentsivade@sfr.fr

SIRET 512 616 285 00015—APE 4120B

- Évolution de la dette -

BUDGET COMMUNAL



En cinq ans, la dette de la commune est passée de 407 700 € à 91 400 €, elle a ainsi franchi le seuil de 100 000 € et a baissé de 78 %.

Chose impensable en début de mandat, la dette a été complètement maîtrisée et la commune fait maintenant partie des collectivités les moins endettées du département (279 € par habitant contre 524 € par habitant pour les communes de la même strate au niveau national en 2017).

- Ligne de trésorerie -

Montant au 31/12/2013 : 120 000 €

Montant au 31/12/2014 : 100 000 €

Montant au 31/12/2015 : 50 000 €

Montant au 31/12/2016 : 0 €

Montant au 31/12/2017 : 0 €

Montant au 31/12/2018 : 0 €

Montant des agios payés en 2013 : 2 400 €

Montant des agios payés en 2014 : 1 500 €

Montant des agios payés en 2015 : 900 €

Montant des agios payés en 2016 : 100 €

Montant des agios payés en 2017 : 0 €

Montant des agios payés en 2018 : 0 €

Comme le montre les chiffres ci-dessus, la trésorerie de la commune s'est considérablement améliorée au point qu'elle n'a, naturellement, plus besoin de recourir à des lignes de crédit toujours coûteuses, un **lourd fardeau de moins**.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants ont participé à **diverses activités** : jardinage, plants de salade, jeux de construction,...

A l'approche des fêtes de fin d'année, les élèves de l'ensemble du groupe scolaire ont confectionné des **décorations** : étoile de Noël en peinture, collage de gommettes, création de sapins de Noël,... Ils étaient également ravis de réaliser les dessins qui ont permis d'illustrer les menus du repas du CCAS.



Enfin, un avant-goût de vacances régnait à l'école, le 21 décembre dernier, puisqu'après avoir dégusté un repas plus élaboré que d'habitude, les élèves ont pu assister, à la salle des fêtes, à un **joli spectacle** intitulé « Le Maître de Magie ».

Un **livre**, également offert par la commune, a été remis à chaque élève en fin de journée les aidant ainsi à patienter jusqu'au 24 au soir.



- L'Accueil Péri-scolaire -

Durant ce début d'année, les enfants de l'accueil péri-scolaire ont abordé la thématique des **quatre saisons** avec, comme approche, des activités manuelles.

Des cactus pour la fin de l'été, un arbre géant, Mr hérisson et son champignon pour l'automne.

Des petits chats noirs nous ont tenus compagnie pour Halloween.



Notre majestueux Mr bonhomme de Neige et ses sacs en coton, tendances pour cet hiver.



Un printemps bohème s'annonce, tandis que ces activités sont aussi rythmées de jeux de société, de lectures d'histoire, de coloriages, d'activités plein air en fonction de la météo et, bien entendu, des **temps libres** pour permettre à chaque enfant d'aller à son rythme.

Pour tout renseignement sur les accueils péri-scolaires, vous pouvez contacter l'association VIVA SIOULE au 04 70 90 74 80 ou par mail contact@vivasioule.fr.

- Avec Pays de Lisolle... -

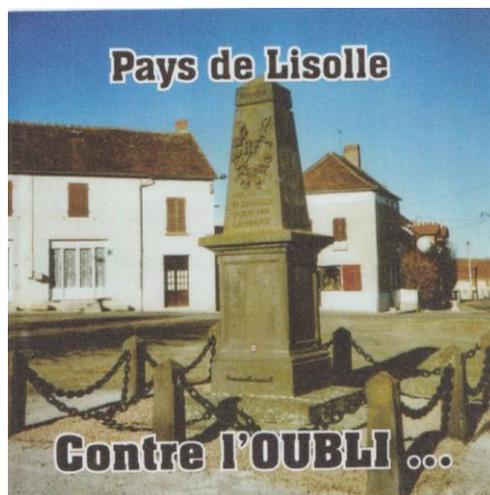
A l'occasion de la commémoration de l'anniversaire du 11 novembre, l'association a d'une part remercié la municipalité pour avoir réaménagé le **carré sacré** du Monument aux Morts, lui redonnant son identité.

D'autre part, elle a présenté à Mr le Maire la copie du **diplôme d'honneur** réalisé par l'Union des Grandes Associations Françaises offert à toutes les communes de France et mis à jour récemment par l'association.

Elle a proposé un récapitulatif des actions entreprises pour **honorer la mémoire** des combattants. Quelques panneaux retraçant ces actions ont été exposés salle du gîte, visibles après la cérémonie du 11 Novembre, notamment :



- l'histoire de l'érection du Monument aux Morts (N° spécial du Couérail avril 2008)
- la découverte et sauvegarde du drapeau des combattants brodé par les jeunes filles de la commune (Couérail N° 21).
- l'exposition en salle municipale sur le thème 14/18 avec présentation en vitrine d'objets familiers en novembre 2014
- l'offre d'une méthode de recherche « Contre l'oubli des conscrits et des combattants » avec publication spéciale accompagnée du C.D. d'utilisation qui permet aux familles de suivre l'état des services de tout soldat engagé dans la guerre de 14/18. Ces documents sont à la disposition du public au siège de l'association.
- la découverte d'un ouvrage exceptionnel rédigé par l'association générale des Mutilés de la Guerre -Section de Bellenaves- mettant en situation dans le récit de la grande guerre, chacun des combattants de neuf communes voisines. Une copie a été offerte aux municipalités concernées.
- la mise à jour de la liste des combattants publiée en 1919 sur le diplôme d'honneur et duplication
- le Couérail N° 34 : voir sommaire



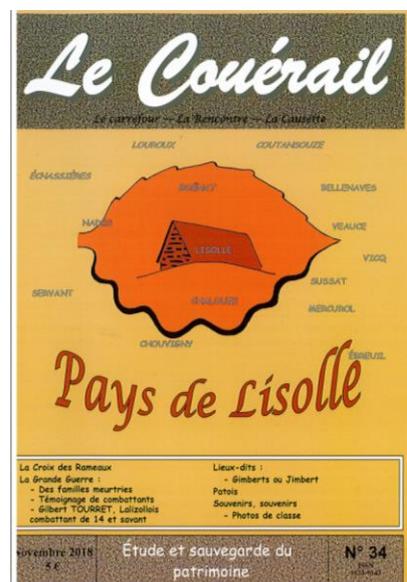
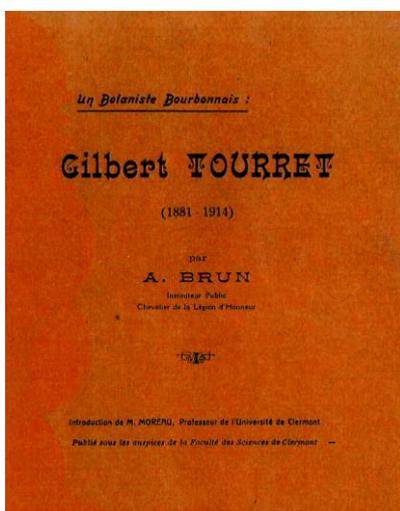


Tout récemment, un courrier de M. Patrick Lernout de Belgique concernait un poilu de Lalizolle : M. Etienne RENOUX (prénommé par erreur René sur la Croix) dont la tombe est au cimetière militaire français de MACHELEN (Belgique) a engagé l'association pour de nouvelles recherches, montrant, ainsi, la **nécessité de continuer l'œuvre** en hommage à toutes les victimes de la grande guerre.

Le 34^{ème} numéro du Couérail est paru :

Voici son sommaire :

- Une Croix aux portes de l'oubli : la Croix des Rameaux
- La Grande Guerre :
 - tombe d'un Lalizollois inhumé en Belgique
 - Gilbert Tourret, lalizollois et botaniste
 - Antoine Brun, savant méconnu
 - Familles douloureusement meurtries : Habrial, Jeanton, Renoux, Perrin, Desfarges
 - Texte original de Jean Desfarges relatant sa campagne
 - Courriers de Lalizollois
- Gimbert ou Jimbert (microtoponymie et familles successives du domaine)
- Des mots pour le dire : histoire abrégée de Gimbert en parler local et sa traduction
- Jeunes écoliers de Boënat et de Lalizolle



- La Compagnie Colet'if -

La troupe de théâtre a tenu son Assemblée Générale le 8 décembre.

Suite au décès de Gabriel Gorraz son président, survenu le 9 octobre, suite à la défection de Mr Thiriet son metteur en scène, en pleine saison, et n'ayant eu aucune candidature pour le renouvellement de ses adhérents, les membres ont décidé de **dissoudre l'association**.

Mr Blaison, son trésorier, après avoir présenté les comptes a été nommé liquidateur. Au terme de cette liquidation il a été décidé de verser le solde, si solde il y a, à la mairie de Lalizolle.

Au terme de l'Assemblée Générale les membres se sont quittés tristes de cette décision mais faute de nouveaux adhérents et malgré le **succès montant**, il leur était techniquement impossible de continuer.



Les membres remercient sincèrement l'équipe municipale de Lalizolle pour leur aide technique et logistique au cours de ses dernières saisons.

- Foyer Rural -

Les concours : Comme les années précédentes ont eu lieu l'après-midi conviviale de pétanque et le concours de belote qui ont respectivement attirés 12 et 24 équipes avec des participants venus de Lalizolle, Gannat, Riom,... Un grand merci à ceux qui ont aidé à la réussite de ces animations !

En 2019 : Nous ne serons pas en mesure d'organiser la brocante de Pâques, mais nous nous engageons à proposer une animation sous une autre forme, probablement au cours du 1^{er} trimestre.

Bibliothèque : Comme vous le savez, depuis la fin de l'année scolaire 2016, nous ne pouvons plus utiliser le local municipal qui abritait la bibliothèque et, à ce jour, les livres sont entreposés chez l'un d'entre nous ainsi qu'à la médiathèque de Bellenaves où un accueil agréable et professionnel est toujours réservé aux lecteurs. A ce jour, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il y a peut-être une chance que ces ouvrages reviennent à Lalizolle puisque Mr le Maire nous a récemment proposé une solution tout à fait intéressante ; reste à avoir l'aval de son Conseil Municipal.

Bien entendu nous vous informerons en temps voulu de l'avancée de ces projets

Dans cette attente, les membres du Foyer Rural vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et prospérité pour l'année à venir !

- Football Club Lalizolle - Echassières -

Dans le Cid de Corneille Don Rodrigue dit au Roi :

"Nous partîmes cinq cents, mais par un prompt renfort,

Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port

Tant, à nous voir marcher avec un tel visage,

Les plus épouvantés reprenaient de courage."



Justement, loin de battre aux corneilles, et par le prompt renfort de 6 jeunes, le FC Lalizolle Echassières débutait la saison avec une équipe renouvelée.

Ce sang neuf permit aux anciens de reprendre courage et au club de réaliser une **performance remarquable** sur la première partie de saison en se classant 2^{ème} avec 6 victoires, 2 nuls et une défaite.

Certes si globalement les résultats sont exceptionnels pour le club, il arrive sur certains matchs que nous jouions encore comme des cochons.

C'est pour cela que nous avons décidé d'en mettre un sur la broche et d'organiser une soirée pour venir le déguster **le 20 Juillet à la salle polyvalente** de Lalizolle.

L'identité du cochon n'est pas encore connue mais certains joueurs de l'équipe ne se montrent plus depuis cette annonce. Surement des têtes de cochons !

Enfin, nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement nos **sponsors** et à renouveler nos recommandations de consommateur averti en réalisant vos achats chez eux.

Nous n'oublions pas la mairie dont le soutien moral et logistique permet au club de faire rayonner Lalizolle loin de ses frontières, y compris sur les réseaux sociaux via notre page Facebook.

Pour conclure, l'ensemble des dirigeants, joueurs, supporters et amis du FC Lalizolle Echassières vous souhaitent leurs meilleurs vœux de réussites, de santé et de bonheurs pour cette année 2019.

Autant de choses qui sont programmes du club et que vous éprouverez en venant assister à nos rencontres.

- Les Amis de la Forêt des Colettes -



Un deuxième semestre marqué par les actions contre le projet d'éoliennes en Forêt des Colettes

Le deuxième semestre a été marqué par la traditionnelle opération forêt propre, notre participation à plusieurs journées d'information organisé par l'ASSOCIATION PRESERVONS LA FORET DES COLETTES concernant le projet d'éoliennes dans la forêt et bien sur la tenue de l'Assemblée Générale.



L'Assemblée Générale : un appel à mobilisation

Cette année encore, l'Assemblée Générale a tenu ses promesses tant par la qualité des présentations que celle des débats.

Le Président Thomas Morel a tout d'abord rappelé dans son rapport moral les temps forts de l'année : opérations forêt propre, randonnée, journée

nature, mobilisations contre le projet d'éoliennes dans la forêt.

Après la présentation des comptes et leur acceptation, Xavier Thabarrand, de l'ASSOCIATION LEZARD VERT a effectué un brillant exposé, photos à l'appui, des oiseaux présents ou régulièrement de passage dans notre forêt. Il précise que la sur-mortalité pour une seule éolienne pourrait être de 200 sujets par an.

Le débat sur le projet était lancé. M Beltrando, responsable ONF local a exposé la genèse du projet : sollicitation de l'ONF par des investisseurs, définition d'un secteur « acceptable », appel à projet, choix de l'investisseur en concertation avec la commune de Bellanaves.

Mr Gilles TRAPENARD, maire de LALIZOLLE a ensuite fait part de sa totale opposition au projet, signifiant son plus large soutien aux opposants.

Les représentants de l'ASSOCIATION PRESERVONS LA FORET DES COLETTES ont alors exposé leurs actions, projets et travaux. Même si les investisseurs font tout pour en minimiser les impacts, l'implantation et l'exploitation des éoliennes dans la forêt provoquerait de graves répercussions tant au niveau humain, touristique, atteinte à la Biodiversité, dévalorisation du patrimoine ...



Thomas Morel a conclu en réaffirmant la position de l'ASSOCIATION des AMIS de la FORET des COLETTES soit l'opposition à toute implantation d'éoliennes en forêt, renouvelant l'appel à la mobilisation, de concert avec l'Association PRESERVONS LA FORET.

- Suppression des timbres fiscaux -

Le timbre fiscal "papier" a été supprimé le 1er janvier 2019.

Désormais, l'ensemble des formalités assujetties à un droit de timbre, à savoir la délivrance du passeport, du permis bateau, des titres pour les étrangers et des attestations d'accueil, le renouvellement de la carte nationale d'identité en cas de perte ou de vol, le renouvellement du permis de conduire en cas de perte ou vol seront obligatoirement acquittés par voie de **timbre fiscal électronique** disponible sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>.

- Création du Répertoire Électoral Unique -

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et crée le Répertoire Électoral Unique (REU). Cette réforme met fin à la procédure de révision annuelle des listes. Les demandes d'inscription pourront ainsi être déposées **toute l'année** en mairie.

Ce nouveau dispositif permettra notamment aux **jeunes de moins de 26 ans** de s'inscrire sur les listes électorales de la commune du domicile de leurs parents.

De même, les personnes non domiciliées dans la commune pourront s'inscrire sur les listes électorales lorsqu'elles auront figuré 2 années de suite (contre 5 années auparavant) au **rôle des contributions directes communales**.



SARL Didier BEAUDONNET

Père et Fils **Menuiserie**

BOIS - PVC - ALU

Fabrication et pose

Portes - Fenêtres - Escaliers
Volets roulants... sur mesures

04 70 58 35 34 Bellenaves



St-Pourçain Sioule Limagne
Communauté de Communes

- Un service dédié aux entreprises -

Vous avez un projet de création ou de reprise d'activité ?

Le service Economie vous accompagne dans votre projet, que ce soit pour trouver un local ou une activité à reprendre, en savoir plus sur les financements, connaître les interlocuteurs locaux, etc.

Vous souhaitez céder votre activité, ou louer votre local commercial ?

En partenariat avec le Département de l'Allier, une annonce de votre fonds de commerce ou de votre bien peut être publiée gratuitement sur www.rejoignez.allier.fr

Vous avez un projet de travaux dans votre local commercial ?

Venez-vous renseigner sur le dispositif de subvention pour les activités avec point de vente.

La Communauté de Communes Saint-Pourçain, Sioule, Limagne apporte une subvention de 10% qui peut également être cofinancée par la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 20% des dépenses.

Dépenses éligibles : travaux de rénovation du local, vitrine, enseigne, équipement, aménagement intérieur, sécurité, économie d'énergie.

Projets éligibles : installation ou développement d'une activité commerciale. Projets compris entre 1 000€ à 50 000€ de dépenses pour la subvention Communauté de Communes, et entre 10 000€ à 50 000€ pour la subvention Région.

Attention : toute demande doit être faite AVANT le début des travaux.

Prochaines permanences : jeudi 20 décembre et jeudi 24 janvier à la Maison des services d'Ebreuil (9h30-12h30 et 13h30-16h30) :

Contact : Amandine LOPEZ, Chargée de mission Commerce et artisanat
lopez.a@ccspsl.fr – 06 74 31 29 49

Amandine LOPEZ vous accueille sur rendez-vous à Gannat, ou lors de permanences à Ebreuil ou à Saint-Pourçain-sur-Sioule. N'hésitez pas à la contacter.



Cette mission est cofinancé(e) par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional



- Des ateliers de prévention en partenariat avec l'Arsept Auvergne -

Atelier VITALITE à Ebreuil : 6 séances hebdomadaires de 2h30 par groupe de 10 à 15 personnes ayant pour objectifs d'améliorer votre qualité de vie et à préserver votre capital santé ; de prendre soin de soi, d'acquérir les bons réflexes du quotidien en échangeant dans la convivialité.

Cet atelier se déroule à compter de Janvier 2019, les vendredis après-midi. Une participation de 20 € pour l'ensemble de l'atelier + l'adhésion 2019 à l'association sera demandée.

- Ateliers du réveil musculaire -

Depuis septembre 2018... Les seniors du secteur peuvent reprendre ou maintenir une activité physique adaptée. Bienveillant, Maxime adapte ses activités aux participants en fonction de leur capacité.

Pour la rentrée, trois lieux sont proposés depuis le 10 septembre 2018. Vous pouvez venir à 1,2 ou 3 cours :

- Ebreuil : les lundis de 10h30 à 11h30 à l'annexe d'animation
- Bellenaves : les mardis de 14h à 15h00 à la salle des associations
- Lalizolle : les jeudis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente
- Louroux de Boule : les vendredis de 14h à 15h à la salle polyvalente



Une participation de 90 € pour l'ensemble de l'atelier + l'adhésion à l'association sera demandée.

Si vous êtes intéressé par les actions seniors, vous pouvez contacter Angélique au 04 70 90 74 80 ou par mail coordination@vivasioule.fr

- Un séjour sur la question du développement durable pour les jeunes ! -

Depuis 2 ans, le groupe DD : ICI ET LÀ-BAS de la Junior association s'active sur la thématique du **développement durable**. Après avoir été formés à la thématique, les jeunes ont créé des jeux permettant de sensibiliser les enfants, mais aussi les plus grands.

Différentes thématiques sont abordées à travers les jeux :

- « DD MARKET » : un jeu sur la consommation responsable avec une épicerie itinérante vous invitant à faire vos courses.
- « La balade de DD » vous permettra de vous informer en vous amusant !
- « Le 7ième continent » apprendra aux plus petits le tri, en pêchant les déchets...

Le projet a également un accent **international** car il est partagé par les jeunes du collège de Nguekokh au Sénégal qui, eux même, travaillent cette question.



Aux vacances d'Automne, ce petit groupe s'est envolé pour Nguekokh au Sénégal pour rencontrer leurs homologues. Ils ont ainsi pu tous ensemble sensibiliser les enfants des écoles et les collégiens sur l'importance du tri des déchets et le **respect de notre environnement**.

Pour l'occasion, les jeunes ont écrit ensemble une saynète autour du tri et la drôle histoire de « dudule, le sac plastique » qui hésite entre le 7è continent et l'usine de traitement des déchets. Une chanson a également été inventée pour les plus petits « petite planète porte sur sa tête... ».

L'ensemble des actions ont été menées avec les collégiens sénégalais permettant ainsi des **échanges culturels très riches**.

Un repas est prévu le 8 décembre pour faire le bilan de cette expérience. N'hésitez pas à vous inscrire.



SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS / ÉPAVES

Dates 2019
Inscription
en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation.



LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille**
 - >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
 - >> Ferrailles diverses
 - >> Cuves métalliques VIDES
 - >> Bidons et pots métalliques VIDES
 - >> Chaudières, poêles à bois
 - >> Grillage, fils de fer et barbelés
 - >> Sommiers, matelas à ressorts
 - >> Mobilier métallique et fenêtres métalliques sans vitrage
- **Equipements électriques et électroniques**
 - >> Frigo, cuisinière, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur...
- **Engins avec ou sans moteur + divers**
 - >> Caravane, mobylette, remorque, vélo, scooter, tondeuse, micro-tracteur, motoculteur, pneus voiture sur jantes...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

DATES DE COLLECTE

A LALIZOLLE,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le **jeudi 18 juillet 2019**

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier :

04.70.45.51.67

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook



LA CHASSE EN FORÊT DOMANIALE

La chasse fait partie intégrante de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts.

Elle s'exerce dans des conditions claires et transparentes.

L'exercice de la chasse en forêt domaniale est cadré par :

- le cahier des clauses générales de la chasse en forêt domaniale, accessible sur www.onf.fr. Il définit les règles communes à l'ensemble des lots de chasse
- le bail de chasse. Il apporte toutes les informations essentielles sur le lot de chasse
- le contrat cynégétique et sylvicole. Il permet de partager les objectifs sylvicoles et les orientations cynégétiques sur le lot de chasse.



6 Place de la Pyrotechnie
CS 90141
18021 BOURGES Cedex
www.onf.fr

FORÊTS DOMANIALES – CHER, INDRE, ALLIER : Louer une chasse : c'est possible en 2019 !

CHASSE : l'ONF propose des territoires de chasse en location début 2019.

Le 7 mars 2019, l'ONF organise une consultation pour la location de nombreux lots de chasse dans les forêts domaniales. Chasseur, vous pouvez saisir cette opportunité pour louer un beau territoire de chasse.

Les forêts domaniales sont de grands territoires de chasse de qualité. De nombreux modes de chasse différents sont exercés dans ces forêts.

La chasse en forêt domaniale est louée à des chasseurs (associations, personnes physiques). Début 2019, l'ONF propose la location de plusieurs lots de chasse pour les saisons de chasse 2019-2020 et suivantes.

Si vous êtes intéressés par l'un des lots proposés, contactez l'ONF (contact en bas de page). Retrouvez sur onf.fr tous les lots de chasse proposés : www.onf.fr

Dans le Cher, les locations proposées sont les suivantes :

- St Palais, lot 1T. Ce lot de 950 ha couvre la partie nord de la forêt domaniale située entre Bourges et Aubigny-sur-Nère.
- Abbayes St Igny. Ce lot de 170 ha se situe à 20 km à l'est de Bourges.
- Allogny, lot 1T. Ce lot de 1 000 ha couvre la partie nord de la forêt domaniale située à 15 km au nord de Bourges.
- Allogny, lot 2T. Ce lot de 1 300 ha couvre la partie sud de la forêt domaniale située à 15 km au nord de Bourges.
- Allogny, lot 3T. Ce lot de 435 ha concerne uniquement la chasse à la bécasse.
- Habert, lot 3T. Ce lot de 245 ha concerne uniquement la chasse à la bécasse. Il se situe entre St Amand Montrond et Lignièrès.
- Thoux-Ecoron, lot 1T. Ce lot de 280 ha se situe entre Issoudun et Châteauneuf-sur-Cher.
- Thoux-Ecoron, lot 3T. Ce lot de 280 ha concerne uniquement la chasse à la bécasse.

Dans l'Allier, les locations proposées sont les suivantes :

- Prieurès-Grosbois, lot 2T. Ce lot de 700 ha se situe entre Cosne d'Allier et Souvigny.
- Colettes, lot Boisjaumal. Ce lot de 1 000 ha se situe près de Montmarault.

Dans l'Indre, les locations proposées sont les suivantes :

- Chœurs-Bommiers-Canton de Villiers, lot 5T. Ce lot de 400 ha se situe entre Issoudin et Ardentes.
- Chœurs-Bommiers-Canton de Bois Ramier, lot 7T. Ce lot de 500 ha se situe entre Issoudin et Ardentes.

En savoir plus ?

Contactez **Glenn VERBEKE**

Responsable cynégétique, ONF Berry Bourbonnais

Tél. : 02.48.70.76.86 / 07.62.62.66.96 ; Email : glenn.verbeke@onf.fr

ETAT CIVIL

- Décès -

13 juillet 2018 :
Victoria CITERNE née BERTHON

25 août 2018 :
Jean BLANCHET

7 septembre 2018 :
Denise ECHEGUT

- Mariages -

7 juillet 2018 :
Franck ARNAUD et Aurélie RENOUX

9 novembre 2018 :
Ryan Edmund HEYDORFF et Amélie BROCARD
à Los Angeles

- PACS -

12 novembre 2018 :
Nicolas PERRIN et Karen MANGANE

DATES A RETENIR

8 mai :

Commémoration – 10 h 30 au monument aux morts

19 mai :

Assemblée Générale du Pays de Lisolle

26 mai :

Élections européennes

18 juillet :

Collecte des épaves et des encombrants
(inscriptions avant le 13/07)

20 juillet :

Cochon à la broche organisé par le FCLE suivi d'un feu d'artifice

- Services -

Mairie : du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15 – tél. : 04.70.90.42.05

Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et le samedi de 9 h à 11 h 30
tél. : 04.70.90.42.05

Ecole primaire : 04.70.90.43.43 Ecole maternelle : 04.70.90.94.26

Réservation gîte et salle polyvalente : 04.70.90.42.05

Épicerie « La Goelet' » : 09.81.35.00.61 Bar – restaurant « Le Lalizolle » : 09.62.67.08.14

Communauté de Communes : 04.70.47.67.20 Centre Social Rural : 04.70.90.74.80

Trésor Public de Gannat : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h – tél. : 04.70.90.02.36

Déchetterie Ebreuil : du mardi au samedi 8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 17 h

Déchetterie Bellenaves : mardi, mercredi, samedi 8 h 30 – 12 h - jeudi, vendredi 13 h 30 – 17 h

- Travail associations -

Pays de l'Isolle :
les lundis de 14 h à 17 h, ancienne mairie

- Urgences -

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecin de garde : 04.70.90.70.77

Gendarmerie : 17

Dépannage ERDF : 09 726 750 03



- Démarches administratives -

Documents	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou service-public.fr	Indiquer nom, prénom et date de naissance
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage ou service-public.fr	Indiquer noms, prénoms et date de mariage
Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou service-public.fr	Indiquer nom, prénom et date de décès
PACS	Mairie du lieu de résidence	Pièce d'identité en cours de validité et extrait acte de naissance
Extrait de casier judiciaire - bulletin n°3	Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ou sur www.cjn.justice.gouv.fr	Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, et adresse
Carte Nationale d'Identité*	Mairies de Gannat, Vichy, Montmarault ou St Pourçain	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, 1 acte de naissance si carte périmée depuis plus de 2 ans, 25 € en timbres fiscaux si ancienne carte non présentée
Passeport	Mairies de Gannat, Vichy, Montmarault ou St Pourçain	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, copie CNI ou acte de naissance, timbres fiscaux
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage
Inscription listes électorales	Mairie du domicile ou sur service-public.fr	1 justificatif de domicile et copie CNI
Légalisation de signature	Mairie	Signature à apposer en mairie
Certificat d'immatriculation	Maison des services d'Ebreuil ou sur https://ants.gouv.fr	Ancienne carte grise, certificat de cession, demande d'immatriculation, justificatifs de domicile et d'identité
Extrait matrice cadastrale	Mairie	Numéro des parcelles et/ou nom des propriétaires

* Toutes les CNI délivrées depuis le 1^{er} janvier 2004 sont désormais valables 15 ans, sauf pour les mineurs.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



**Utilisez
dehors :**
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



**Respectez
le mode d'emploi**
des appareils
de chauffage
et de cuisson



www.prevention-maison.fr

www.inpes.solidarite.fr
inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé

Servir
le citoyen
et agir
pour la
République

ON LE FAIT !



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens